50300

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

COMMUNAUTE FRANCAISE

et se rapporte à l'établissement suivant :

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE NAMUR-GESVES
Place de l'Ecole des Cadets 6
5000 NAMUR

n° de matricule : 9.236.042
n° de téléphone : 081/ 22 29 03 - 22 92 39
n° de fax : 081/ 22 85 87

2. Intitulé de l'unité de formation:

Code : 353001 U12 E1

INITIATION AU GARNISSAGE

3. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n° 1 de 1 page

4. Connaissances préalables requises: repris en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'U.F. :
Enseignement secondaire inférieur de transition

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement : repris en annexe n° 3 de 1 page

7. Programme du (des) cours :
repris en annexe n° 4 de 1 page

8. Fixation des capacités terminales:
repris en annexe n° 5 de 1 page

9. Profil des chargés de cours:
repris en annexe n° 6 de 1 page

50300

10. Horaire de l'unité de formation :

1. Horaire minimum

Dénomination des cours	Classement des cours	Nombre total de périodes
Technologie garnissage	CT	~~45~~ 30
Travaux pratiques et meth. travail	PP	~~145~~ 190
2. Part d'autonomie		20
	Total des périodes	240

11. Date de la proposition du P.O.:

0 4 JUIN 1993

Transmis par le réseau le: .....

Le Chef d'établissement de la Communauté française,
Etienne SCHMITZ

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Voir remarques en annexe

Date : 23 août 1993 Signature : J. Meunier

13. DECISION : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision:

Date : - 3 SEP. 1993 Signature du responsable du service d'inspection :

J. MEUNIER

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Les principales finalités de l'unité de formation sont de :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et scolaire.

- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques .

En particulier, l'unité de formation vise à :

- assurer des compétences de base dans un secteur d'activité porteur d'emplois;

- permettre la restauration de sièges anciens ou usagés.

Remarque : cette unité sera suivie par une autre unité qui devrait déboucher sur une qualification.

CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Il n'y a pas de connaissances particulières préalables requises pour aborder cette formation.

Pour être admis comme élève régulier de cette unité, l'étudiant doit :

1 - être âgé de 16 ans minimum;

2 - avoir les capacités attendues en fin d'études primaires;

Ces capacités peuvent être vérifiées par le Conseil des études par :

- une épreuve d'admission en français (expression orale et écrite) et en mathématiques.
Le niveau de difficulté correspondra à celui attendu en fin d'études primaires.

- un entretien d'évaluation.

L'épreuve portera sur les connaissances nécessaires à l'apprentissage. Elle aura un caractère diagnostique.

L'étudiant est dispensé de l'épreuve d'admission s'il est porteur :

du certificat d'études de base.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est recommandé d'organiser des groupes d'un maximum de 10 personnes pour les travaux pratiques.

ANNEXE 4

PROGRAMME DES COURS

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

A. TECHNOLOGIE

1. Etre informé sur l'outillage spécifique du garnisseur.
2. Maîtriser les qualités et les défauts des matières premières utilisées en garnissage.
3. Choisir des ressorts selon le travail à exécuter.
4. Différencier les fûts des sièges.
5. Différencier les sièges à ressorts.
6. Choisir le type de sangles selon le siège.
7. Maîtriser les systèmes pour poser les ressorts.
8. Maîtriser la mise en gris pour sièges divers.
9. Maîtriser la mise en blanc pour sièges divers.

B. TRAVAUX PRATIQUES

1. Garnir des fonds de chaises à ressorts de tous types.
2. Garnir des fauteuils de type Voltaire ou similaire.
3. Garnir un cabriolet ou type similaire.
4. Garnir des sièges de types différents.
5. Réaliser des exercices de synthèse.

ANNEXE 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant sera capable de :

- choisir l'outillage nécessaire au travail à réaliser.
- choisir la matière première nécessaire au travail à réaliser
- garnir différents sièges en tenant compte des contraintes techniques, esthétiques et économiques.

Pour aider l'étudiant(e) à progresser dans ses apprentissages, l'évalu. ation sera formative. Elle s'exercera d'une façon continue en s'intégrant aux activités d'enseignement.

Une épreuve finale ne sera donc pas le seul moment d'évaluatio:
Le professeur devra fonder ses appréciations sur des exercices fréquents.
Quand les circonstances le permettent, le professeur amène chaque étudiant à pratiquer l'auto-évaluation.

ANNEXE 6

PROFIL DES CHARGES DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant